



L'artificialisation des sols : Où en est-on en Ariège ?

France : une surface équivalente à la moitié de l'Ariège artificialisée en 10 ans

Entre le 1^{er} janvier 2011 et le 1^{er} janvier 2021, soit pendant les années civiles 2011 à 2020 comprises, la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers (espaces NAF) est estimée au niveau national à environ 240 000 ha, une superficie équivalente à la moitié de celle du département de l'Ariège.

Ce chiffre provient de l'observatoire national de l'artificialisation qui permet de suivre, par année et par commune, la consommation des espaces NAF. La méthode de calcul de ces données, à partir d'une source fiscale, est la seule qui permette aujourd'hui de mesurer la consommation des espaces NAF de manière homogène sur l'ensemble du territoire national. Aussi, ces données font référence dans la mise en œuvre de l'objectif de réduction de l'artificialisation des sols prévu par la loi "climat et résilience" du 22 août 2021.

Ariège : une surface équivalente à 1 000 terrains de rugby artificialisée en 10 ans

Pendant les mêmes années 2011 à 2020, la consommation des espaces NAF est estimée en Ariège à environ 750 ha, soit une superficie équivalente à celle d'une commune comme Montgailhard ou équivalente à un millier de terrains de football ou de rugby.

Ces 750 ha représentent 2,7 % de la consommation en Occitanie, soit un ratio très légèrement supérieur au poids démographique du département dans la région.

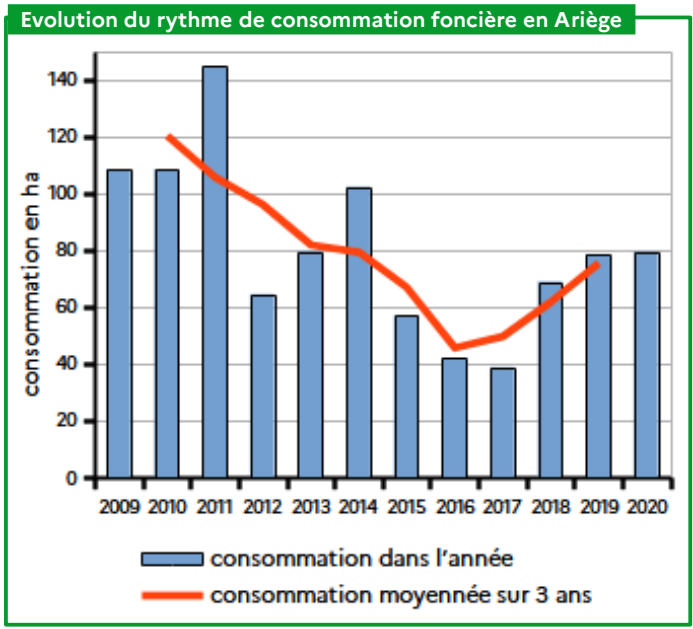
1/4 des espaces consommés destinés aux activités

65 % des espaces NAF consommés sont destinés à la construction de logements et 25 % à celle des locaux non résidentiels.

L'Ariège fait partie des départements où la part de consommation foncière liée aux activités est la plus forte et celle liée au résidentiel la plus faible.



Un rythme d'artificialisation en baisse



Depuis que les données sont disponibles, le rythme de consommation des espaces NAF a fortement baissé en Ariège jusqu'à descendre en dessous de 40 ha par an en 2017.

Depuis, la consommation des espaces NAF semble reparti à la hausse.

750 ha artificialisés en Ariège en 10 ans

dont **25 %** destinés aux activités

Données de l'observatoire de l'artificialisation

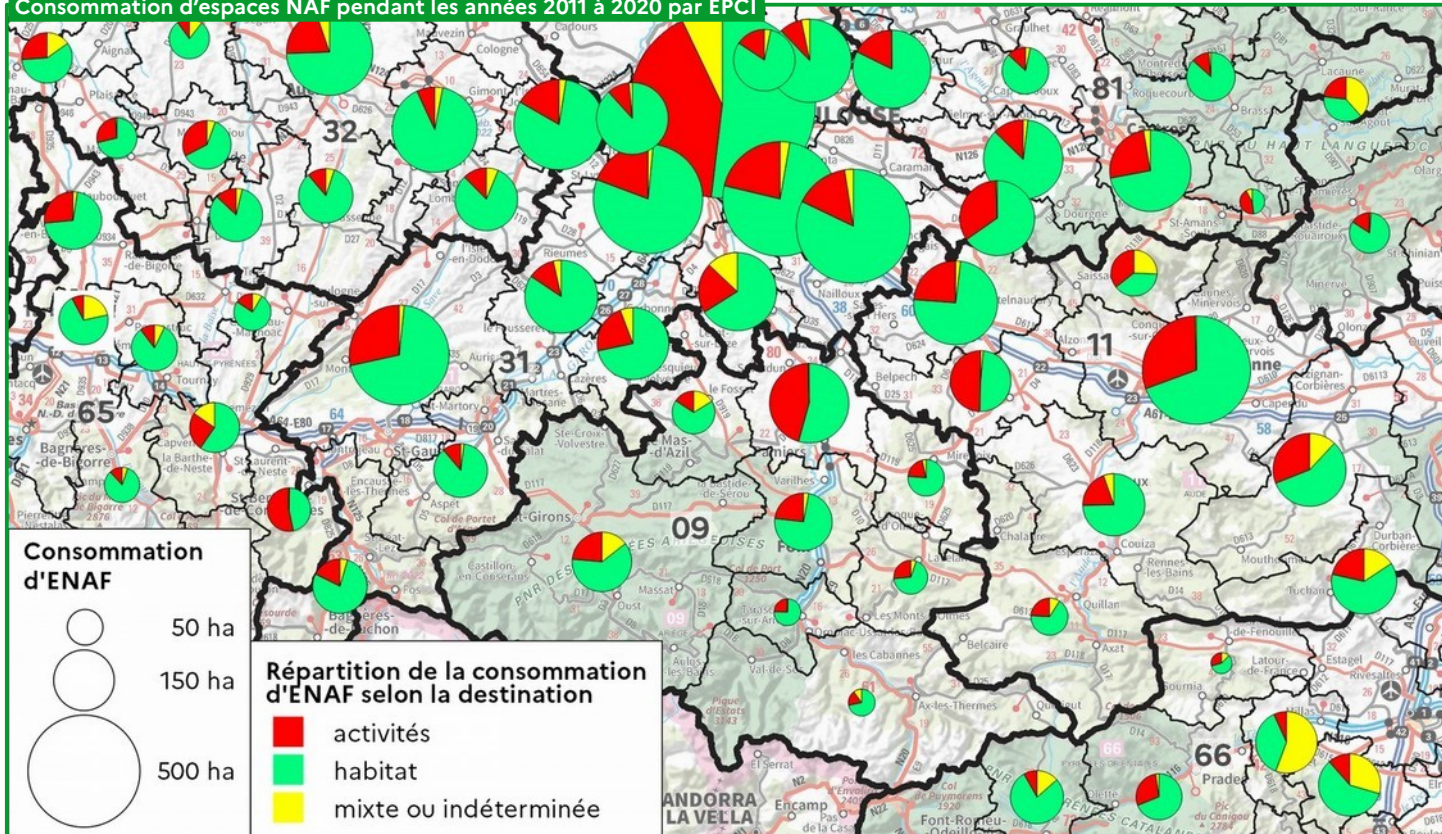
Une artificialisation plus importante dans la métropole toulousaine

La consommation des espaces NAF varie beaucoup d'un EPCI à l'autre. En Ariège et dans les départements limitrophes, elle s'échelonne entre 20 (CC Agly Fenouillè-

des) et 1 400 ha (Toulouse Métropole) sur une période de 10 ans.

En règle générale, la consommation foncière est élevée dans les territoires les plus peuplés et dans ceux qui connaissent une forte croissance démographique.

Consommation d'espaces NAF pendant les années 2011 à 2020 par EPCI



Une artificialisation pas toujours en lien avec la croissance démographique

En Ariège, l'analyse de la consommation des espaces NAF rapportée à la population des territoires permet de constater une consommation foncière plus élevée au nord du département.

A l'inverse, l'analyse de la consommation des espaces NAF rapportée à l'évolution de la population fait apparaître dans le sud du département une consommation foncière sans relation avec la satisfaction des besoins d'une population supplémentaire.

Consommation d'espaces NAF et démographie

EPCI	Conso. d'ENAF 2011-2020 en ha	Population 2019	Conso. d'ENAF en m ² par habitant	Evolution de la population 2009-2019	Conso. d'ENAF en m ² par hab. supplém.
CCPAP	250	39 628	63	+2 625	952
CAPFV	132	31 947	41	+1 199	1 100
CCPM	53	10 512	51	+386	1 383
CCAL	74	10 880	68	+258	2 881
CCCP	142	30 002	47	+62	22 926
CCPT	29	8 398	34	-497	sans objet
CCHA	29	7 088	41	-521	sans objet
CCPO	45	14 832	31	-1 342	sans objet

Pour en savoir plus :

N'hésitez pas à consulter le portail de l'artificialisation (<https://artificialisation.developpement-durable.gouv.fr/>). Dans la rubrique observatoire de l'artificialisation, vous trouverez un tableau de bord qui vous permettra de visualiser les données de consommation des espaces NAF à l'échelle de toutes les collectivités (régions, départements, EPCI et communes) du territoire national.

Vous y trouverez également toutes les ressources utiles à la compréhension de ces données ainsi qu'une base documentaire relative aux enjeux de l'artificialisation des sols.

Ces données de consommation des espaces NAF sont produites par le CEREMA à partir des fichiers fonciers mis à disposition par le ministère des finances.

Direction départementale des Territoires de l'Ariège
SCAT – Pôle études
10 rue des Salenques - BP 10102
09007 Foix cedex
Mél. : ddt-scat@ariège.gouv.fr

Illustrations : DDT/SCAT/pôle études
Données : CEREMA ; INSEE
Fonds cartographiques : IGN